

## RAPPORT de GESTION 2015 Assemblée générale du CEN PACA du 12 juin 2016 Névache (05)

Mesdames, Messieurs,

Il me revient l'honneur et le plaisir de vous présenter, en tant que Président, le rapport de gestion pour l'année 2015, de notre association le CEN PACA.

Après 15 années de présidence qui ont guidé le CEN PACA vers un déploiement de ses actions sur toute la région, Vincent Kulesza a quitté le Conseil d'Administration du CEN PACA pour se consacrer à d'autres missions. Au nom de l'association, je le remercie pour cet engagement sans faille qui a permis, entre autres, d'obtenir l'agrément de notre association au titre de l'article L-414.11 du code de l'environnement par l'Etat et la Région le 6 juin 2014 à l'approche de ses 40 ans.

En effet, 2015 a été marquée par plusieurs manifestations célébrant quatre décennies d'actions qui ont permis d'impliquer plus avant tous les acteurs de la société au cœur des politiques de protection de la biodiversité et faire ainsi la démonstration que la protection de la diversité biologique n'est pas un obstacle au développement des sociétés humaines, mais au contraire un capital et un atout sur lesquels nous devons fonder notre projet d'avenir. A ce titre, le CEN PACA souhaite s'appuyer plus encore sur ses 800 adhérents pour soutenir et développer son action, notamment en redynamisant l'animation et le recrutement de nouveaux adhérents. Le CEN PACA développe et poursuit sur toute la Région PACA, grâce à votre soutien, une diversité d'actions qui ne laisse d'étonner.

L'action du CEN porte aujourd'hui sur 95 sites en région s'étendant sur près de 53.200 hectares. Parmi ces 53.200 ha, le CEN PACA est propriétaire de 1077 ha, soit 104 ha de plus qu'en 2014. Le CEN a également signé un bail emphytéotique sur 35 ha pour une durée de 27 ans sur le site de la Garidelle (commune de Callas, Var).

Il est important de noter que l'augmentation des zones d'intervention du CEN en 2015 consiste principalement en l'attribution de 3 *mesures de compensation écologique* liées à des projets impactant la biodiversité. Vous le savez, la compensation des dommages causés à l'environnement et notamment au patrimoine naturel est une obligation légale, et ce dispositif a été récemment confirmé et renforcé par les lois "Grenelle".

Le CEN PACA a été sollicité pour le **portage de 3 nouvelles mesures de compensation écologique qui ont abouti en 2015** :

- Le **coussoul d'Ase** en Crau (64 ha) devenu propriété du CEN au titre de la compensation écologique.
- Le **coussoul du Verry les Cabanes neuves** en Crau (39 ha) devenu propriété du CEN au titre de la compensation écologique.
- La **Garidelle sur la commune de Callas** (35 ha, Var) est louée par le CEN à titre gratuit pour 27 ans dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure compensatoire de la carrière de la Catalane (SOMECA).

Le CEN PACA a également été sollicité pour le **suivi d'une station d'Ophrys de Provence** sur un terrain de 15 ha appartenant à la municipalité de Miramas (13) pendant 25 ans dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure d'accompagnement liée au contournement routier de Miramas.



Voici ci-dessous une sélection des actions les plus illustratives de la diversité des interventions du CEN PACA. Vous pourrez prendre connaissance des actions réalisées sur chacun de ces sites à travers notre rapport d'activités 2015 qui est en ligne sur notre site Internet.

#### **ACTIONS 2015 SUR LES SITES EN GESTION**

- 04 : RNR Saint-Maurin (La Palud-sur-Verdon) : PG 2015-21 validé par CSRPN Réalisation du DOCOB Natura 2000 du lac de Saint-Léger (Monclar) : attente de nomination d'un animateur
- Marais du Bourget : inauguration du nouveau sentier de découverte
  Marais de Névache : rédaction du Plan de Gestion, signature de convention de fauche/pâturage avec 4 exploitants sur les terrains du CEN, sorties scolaires
  Le Villard (site du CDL) : travaux de restauration de pelouses, coupe de Pins sylvestres, suivis entomologiques
- 06 : **Plateau de Calern** : gestion courante, découverte de la Coronnelle lisse **Prairie de la Brague** (Antibes) : signature de la convention cadre CEN/AERMC 2015-18
- 13 : **RNN Crau** : révision du PG 2015-25 validé par CNPN, partenariat avec le parc de Thoiry pour élevage ex situ du Criquet de Crau (12 femelles, 179 pontes), mais échec de l'éclosion des juvéniles
  - La Petite Camargue-Les Palous (Saint-Chamas) : mise en défens du cordon coquillier pour favoriser la nidification des sternes naines
- 83 : **Marais de Fustière** (Saint-Cassien) : chantier nature de suppression du prunelier dans la roselière
  - Caps Taillat et Camarat (site du CDL) géré par le CEN (commune de Ramatuelle) : les missions de police de l'environnement sur ce site littoral extrêmement fréquenté, d'entretien du sentier du littoral, de gestion du milieu et d'éducation à l'environnement se poursuivent
- 84 : **Etang salé de Courthézon** : réactualisation du plan de gestion 2016-20, maîtrise de la fréquentation

# L'amélioration, la mutualisation ou administration de la connaissance de la biodiversité régionale à travers :

- l'administration de l'outil SILENE Faune qui rassemble aujourd'hui (juin 2015) près de 1,7 million de données naturalistes dont plus de la moitié sont de source CEN PACA
- Le CEN PACA assure le **secrétariat scientifique des ZNIEFF** pour la DREAL PACA depuis 2007. En 2013, le secrétariat scientifique avait élaboré une méthodologie de mise à jour des ZNIEFF qui se poursuit en 2015 et au-delà (mise à jour des contours)
- La **coordination du Suivi Temporel des Oiseaux Communs de PACA** (STOC) qui anime un réseau de plus de 50 observateurs en région
- La découverte d'une première nidification réussie du **Cormoran huppé de Méditerranée** Phalacrocorax aristoletis desmarestii à Monaco, avec 3 jeunes à l'envol, grâce à la collaboration de la Direction de l'Environnement monégasque et du CEN PACA (Gisèle Beaudoin). C'est la première mention officielle de nidification de l'espèce dans ce secteur du littoral méditerranéen, qui vient ainsi combler une lacune sur une position inscrite dans la continuité des sites des colonies françaises et italiennes.
- La parution du **Memento de la faune protégée des Alpes-Maritimes** en partenariat avec l'ONF et sous la coordination de notre ancien président, Vincent Kulesza.



- Le rendu de l'inventaire des Zones Humides des Alpes-Maritimes et le lancement de l'inventaire des Zones Humides du Var de moins de 1ha, qui fait suite aux inventaires réalisés par le CEN dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse.
- La finalisation et la parution en 2016 des listes rouges régionales des odonates, oiseaux, plantes vasculaire et papillons de jour.

## Stratégie de conservation des Papillons de jour

Coordonnée par le CEN PACA, cette stratégie se décline à travers un réseau d'entomologistes régionaux visant à améliorer la connaissance de la répartition des espèces les plus rares et menacées.

## Stratégie de conservation des mollusques

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des connaissances sur les mollusques du département des Hautes-Alpes, initiée par ARIANTA et le CEN PACA, le genre Vertigo a été ciblé. Plusieurs inventaires ont permis de découvrir de nouveaux sites de présence de Vertigo angustior dans les Hautes-Alpes. En 2015, les recherches se sont poursuivies sur les sites Natura 2000 du Queyras, en partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras.

## Actions en faveur de la flore messicole rare et lutte contre les envahissantes

- Suivi de la seule station connue à ce jour de la **Tulipe de Guillestre** (05). La population sauvage continue de diminuer (56 pieds en 2015 contre 71 en 2013) mais la culture de l'espèce à la maison de la nature de Guillestre est un succès.
- Suivi de la transplantation (avec succès) de plusieurs centaines de bulbes de la **Tulipe d'Agen** (protection nationale) sur un site à Luynes (13)
- Réservoir de Marières (Solliès-Toucas, 83) : 520 pieds **d'Armérie de Belgentier** recensés sur le site suite aux renforcements effectués depuis 2009. Population en augmentation de la plante endémique varoise la plus menacée.
- Les Mauffrines (Mérindol, 84) : dernière station française de la **Garidelle fausse-nigelle** (messicole). Nette augmentation de la population grâce à la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées avec l'exploitant.
- Projets Messicoles et Papillons: le CEN étudie 11 parcelles de cultures biologiques de plantes aromatiques à Sault et Monieux (84) pour inventorier la flore et les papillons. Ces parcelles montrent une très belle richesse biologique et notamment 36 espèces de messicoles (1/3 en liste nationale)

Mais aussi, l'éradication de la Berce du Caucase le long de la Lane (Thorenc) dans le 06 grâce à des chantiers bénévoles pilotés par le CEN.

L'animation de 8 Plans Nationaux ou régionaux d'actions en faveur des 9 espèces menacées suivantes : Aigle de Bonelli, Outarde canepetière, Tortue d'Hermann, Ganga Cata et Alouette calandre, Lézard ocellé, Vautour percnoptère, Cistude d'Europe et Vipère d'Orsini.

## Stratégie de conservation du Spélerpès de Strinati

Suite à l'élaboration de la stratégie de conservation de l'espèce 2013-2017, le CEN a réalisé un guide à destination des professionnels de l'environnement pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagement.



**SRCE et Trame noire** : suite à nos travaux relatifs à l'établissement de fiches synthétiques relatives aux traits de vie des 115 espèces animales déterminantes pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en région PACA, nous avons étudié la photosensibilité de ces espèces afin de préserver l'existence de trames "nuit", dites Trames noires.

## Stratégie de conservation des Chiroptères

Le CEN PACA mène de nombreuses actions en faveur du suivi et de la préservation des chauvessouris de PACA et de Monaco.

- Inventaire des chiroptères de Monaco
- Gîtes des Taillades (commune de Seillans, 83) : reconstruction de la tour qui abritait une colonie de Petits Rhinolophes et qui a été recolonisée après travaux
- Suivi de la colonie de Murin de Bechstein à la centrale EDF de la Courbaisse (83)

## **LIFE Alpilles**

Le CEN PACA est associé au PNR des Alpilles pour la mise en œuvre d'un programme Européen LIFE+. L'implication du CEN se décline principalement par la détermination des domaines vitaux des 2 couples d'Aigle de Bonelli des Alpilles

Des **actions en justice** également dans lesquelles le CEN PACA, seul ou aux côtés d'autres organisations (CA13, FNE, LPO13, NACICCA) tente de faire valoir les enjeux patrimoniaux et les dommages environnementaux face à des actions/accidents/projets consommateurs et destructeurs d'espaces naturels :

- Le jugement en appel décevant de la pollution aux hydrocarbures de la Crau par SPSE en 2008 (20 000 € à répartir entre le CEN et la CA13 au titre d'indemnités pour préjudice moral.
- Suite à l'annulation des permis de construire d'un parc photovoltaïque de 172 ha à la Barben (13), un nouveau permis de construire a été déposé par Voltalia sur 52 ha. Un recours a été déposé par le CEN PACA, la LPO et FNE13.
- Suite à l'annulation du permis de construire du parc photovoltaïque sur le site de Calissanne par la SAS Font de Leu (13), un appel a été déposé par la SAS. Un mémoire en réplique a été déposé par le CEN, FNE13 et NASSICA.
- Une plainte a été déposée par le CEN PACA contre l'entreprise forestière "Fibre d'excellence" pour coupe de bois illégale (env. 1000 m²) sur notre propriété de la Joyeuse (Callas, 83)

#### **ECOMUSEE DE LA CRAU – Saint-Martin-de-Crau (13)**

L'écomusée de la Crau a été rénové intégralement en 2014 et a réouvert ses portes en novembre 2014 dans un bâtiment également totalement refait par la municipalité de Saint-Martin-de-Crau. Pour assurer l'ouverture les fins de semaine et les jours fériés, et pallier l'absence de Audrey Lacasta en congé parental, deux agents d'accueil ont été recrutés à mi-temps. L'entrée est dorénavant payante pour contribuer à couvrir une partie des frais de fonctionnement/entretien de l'écomusée. Outre l'exposition permanente totalement rénovée, l'écomusée accueille des expositions temporaires tout au long de l'année.

### **PARTENARIATS**

- Signature d'une convention cadre de partenariat 2015-2018 avec l'AERMC
- Signature d'une convention de partenariat avec la maison d'arrêt de Nîmes pour accueillir des détenus afin d'épauler l'exploitant de la RNR de la Poitevine—Regarde-Venir dans l'entretien manuel des canaux d'irrigation et de l'oliveraie.



#### **RESSOURCES HUMAINES**

#### Les salariés

L'année 2015 a vu des **changements de personnel importants** même s'ils sont moindres en volume qu'en 2013 qui avait vu le transfert de 7 des 8 salariés des îles de Marseille (Archipels du Riou et du Frioul) au nouveau Parc National des Calanques le 20 octobre, et en 2014 (changement de directeur, démission de Yannick Tranchant et rupture conventionnelle Patrick Vidal).

Le CEN PACA a employé 48 personnes (27 hommes et 21 femmes) contre 58 personnes en 2014 et 63 personnes en 2013. L'effort salarié représentait 35,3 Equivalent Temps Plein (ETP) en 2015 contre 43,48 ETP en 2014 et 48 ETP en 2013.

Il faut toutefois nuancer ces chiffres puisqu'en 2015, **6 collaboratrices** ont été en congé maternité, représentant 2,5 ETP ou 30 mois d'absence exceptionnelle, qui n'ont quasiment pas été remplacés. Les ETP « réels » de 2015 sont donc plutôt de 38 ETP (35,3+2,5 ETP).

38 salariés sont en CDI (contre 41 en 2014) et 10 salariés sont en CDD (contre 17 en 2014).

Le licenciement de **Patrice MORRA** en début d'année 2015, suite à un arrêt maladie de 18 mois. La reconnaissance par la médicine du travail de son inaptitude partielle ne nous a pas permis de le conserver dans l'effectif après qu'il ait refusé notre proposition de reclassement.

Le licenciement de **Nicolas VINCENT-MARTIN** qui a fait le choix à l'issue d'une année de congé sans solde en 2014, de se lancer dans l'agriculture dans la Drôme.

Les départs de deux agents d'accueil de l'Ecomusée de la Crau à échéance de leur contrat (Sandrine KRIKORIAN et Manon PETITPAS) et leur remplacement par deux nouveaux agents (Ynesse HADJIMI et Martine GROLIER).

De nombreux CDD ont également été recrutés pour faire face notamment à la charge de travail printanière lors des inventaires de terrain et des révisions de plan de gestion, ou sur des missions nouvelles comme l'inventaire "Zones humides" dans les Alpes-Maritimes.

Trente-deux journées de formation ont été suivies par 6 salariés, dont 23 journées dispensées par l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN) auquel les Conservatoires d'espaces naturels adhèrent.

#### Les bénévoles et administrateurs

Le CEN PACA peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2015, le bénévolat représente ainsi environ 853 jours (4 ETP) répartis comme suit par pôle :

- 233 jours pour le pôle Alpes-Maritimes (suivis oiseaux, sorties natures, renfort pour gestion de sites, etc.);
- 66 jours pour le pôle Alpes-du-Sud (2 chantiers école avec le lycée agricole de Carmejane sur la RNR de Saint-Maurin);
- 326 jours pour le pôle Biodiversité (programme de conservation des papillons de jour, STOC EPS, secrétariat et actualisation ZNIEFF, suivi Aigle de Bonelli, etc.);
- 111 jours pour le pôle Bouches-du-Rhône (2 chantiers jardins de l'Ecomusée, chantiers sur la RNR de la Poitevine-Regarde-Venir, cueillette des olives sur la Petite-Camargue, etc.);
- 65 jours pour le pôle Var (chantiers de débroussaillage et inventaires ponctuels);



- 18 jours pour le pôle Vaucluse (alimentation de la placette à Vautour percnoptère de Valescure, suivis naturalistes sur l'étang des Joncquiers, sortie nature sur l'Islon de la Barthelasse et réunions);
- 34 jours « accompagnateur de sorties nature ».

En 2015, les **16 administrateurs** du CEN PACA se sont réunis à l'occasion de 5 conseils d'administration, d'un Bureau physique, d'une Assemblée générale ordinaire et d'une journée de rencontre salarié(e)s, ce qui représente environ **111 jours de bénévolat**.

Au total, ce sont plus de **1000 jours de travail bénévole (près de 5 ETP)** qui viennent compléter l'action de l'équipe salariée en 2015.

A ces 1000 jours s'ajoutent les temps passés non quantifiés relatifs aux animations de terrain, à la saisie des données, aux participations aux réunions au nom du CEN PACA (CDT SAFER, COPIL Natura 2000, etc.) et de leur mobilisation à divers titres tout au long de l'année notamment au travers de l'implication des conservateurs bénévoles du CEN PACA.

Je souhaite souligner l'implication d'adhérents fidèles et impliqués du CEN PACA au titre de Conservateur bénévole de sites. Ils sont aujourd'hui au nombre de 16, dont la candidature a été validée par le Conseil d'administration, à avoir signé la Charte du Conservateur bénévole du CEN PACA. Je me permets en les citant de saluer leur implication :

NOM	PRENOM	DEPARTEMENT	NOM DU SITE
AUBERT	Claire	83	Fondurane
BABOUD	Laurent	13	Etang des Jonquiers
BENCE	Pierre	04	Les Mourres
BORDE	Olivier	13	Etang des Jonquiers
BOURGON	Alain	06	Prairie de la Brague
BUTON	Caryl	83	Domaine de Saintt-Cassien
CERDAN	André	04	Jansiac
DAUPHIN	Jean-Paul	83	La Rabelle
DITTA	Myriam	84	Islon de la Barthelasse
GUYOT	Nicole	06	Mont Gros
KULESZA	<mark>Vincent</mark>	<mark>06</mark>	Baume Granet
LOYAL	André	06	Aéroport CannesMandelieu
N'GUYEN	Danièle	83	Bois de Rouquan
ROTHIER	Michel	83	Mont Caume
SPINI	Henri	06	Courmettes
VAN OYE	Patrice	04	Adoux des Faïsses

#### **VIE ASSOCIATIVE**

799 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2014.

Il est à noter que le nombre d'adhérents du CEN par département n'est pas proportionnel au poids démographique de chaque département, ni corrélée à l'ampleur de notre implantation territoriale (nombre de sites d'intervention).



#### **CONCLUSIONS**

Une année 2015 riche d'actions et de nouvelles initiatives. Une année qui a permis de célébrer les 40 ans du CEN PACA, grâce aux nombreuses conférences organisées sur tout le territoire régional tout au long de l'année ainsi que lors de la journée portes ouvertes des sites du CEN PACA le 30 mai 2015. L'Année 2015 a également vu l'Assemblée générale du CEN PACA se tenir à Grasse (06) les 6/7 juin.

Une nouvelle ère s'ouvre pour le CEN PACA dans la continuité de la précédente, mais en s'adaptant toujours et encore au contexte changeant. L'année 2015 a été l'année de tous les changements et de nombreuses réformes : élections départementale et régionale, la loi de modernisation de l'action publique et l'affirmation des métropoles (Loi MAPAM), la nouvelle organisation territoriale de la république (Loi NOTRe), le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, le transfert de l'autorité de gestion des fonds européens aux régions, la perspective d'un nouveau Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)...

Comme il l'a fait depuis 40 ans, le CEN PACA continuera à s'adapter pour poursuivre son action aux côtés de ses partenaires publics mais aussi privés, de plus en plus nombreux et mobilisés à ses côtés. Le CEN PACA s'impliquera également autant qu'il le pourra dans les réformes en cours qui structureront les politiques de préservation de la biodiversité de demain. A ce titre, le CEN PACA souhaite accompagner la Région PACA dans la définition et la mise en œuvre de son rôle de chef de file de la protection de la biodiversité et s'impliquera activement dans les réflexions qui découleront des Assises régionales de l'environnement lancées le 2 juin 2016.

Le CEN PACA sera attentif à ce que les avancées obtenues ces dernières années perdurent et soient consolidées, notamment au travers de la stratégie de création d'aires protégées, de la création et de la mutualisation de la connaissance naturaliste régionale au sein de l'outil SILENE, de la prise en compte des continuités écologiques (SRCE) notamment dans le SRADDET, de la probable déclinaison de l'Agence Française pour la biodiversité à l'échelle régionale et des adaptations qui s'en suivront.

Le CEN PACA poursuivra également son action dans la prise en compte et la préservation des zones humides et des cours d'eau tant leur rôle est essentiel pour la préservation de la biodiversité, mais surtout comme support d'activités économiques, l'alimentation en eau des populations et du bétail, l'irrigation et la gestion des inondations. Le CEN PACA a déjà réalisé cinq inventaires départementaux des zones humides en région et entend poursuivre son action aux côtés des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau RMC pour accompagner les collectivités territoriales et les futurs acteurs de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations) dans l'intégration de ces enjeux dans la planification et l'aménagement du territoire.

Pour tenir compte de ce contexte changeant et des défis qui se présentent à nous, le Conseil d'administration du CEN PACA a souhaité ouvrir une réflexion stratégique réunissant à la fois les administrateurs et une représentation de salariés. Cette réflexion devra s'intéresser aux différentes dimensions stratégiques complémentaires du CEN telles que sa stratégie conservatoire, partenariale, de structure et sociale.

Le CEN PACA a plus que jamais besoin de toutes ses forces vives et du soutien de ses partenaires pour continuer à œuvrer dans l'intérêt général à la préservation du bien commun que constitue notre patrimoine naturel régional.

Restons confiants et mobilisés vers cet objectif qui guide l'action du CEN PACA depuis sa création.

Pour le CEN PACA, le Président, Gilles CHEYLAN – 12 juin 2016, Névache